

Mohammed Sablough (Liban)



Mohammed Sablough est un avocat libanais.

Directeur du Centre des droits des prisonniers du barreau de Tripoli, Mohammed Sablough documente, depuis près de 15 ans, les cas de torture et autres mauvais traitements dans les centres de détention libanais. Il défend les victimes au niveau national et international. Récemment, son travail de dénonciation de la torture et des autres mauvais traitements infligés aux détenus de la prison de la police militaire à Beyrouth et de la caserne de Fakhr El-Din (Ramla al-Bayda), ainsi que son action contre l'expulsion forcée des réfugiés syriens, ont bénéficié d'une importante couverture médiatique dans la presse libanaise. En conséquence, il a fait l'objet de contestations judiciaires abusives et d'autres formes d'intimidation, notamment de la part de la Direction de la sécurité générale et du parquet militaire.

Le 23 septembre 2021, le commissaire du gouvernement auprès du tribunal militaire, le juge Fadi Akiki, et la police militaire ont fait pression sur l'un des clients de Sablough, un détenu de l'établissement de Fakhr El-Din, pour qu'il témoigne que les allégations de torture de Sablough étaient inventées. Le 28 septembre, le parquet militaire a envoyé une lettre au barreau de Tripoli pour demander l'autorisation de poursuivre Sablough en vertu de l'article 403 du Code pénal libanais, qui pénalise les fausses accusations. Il est précisé que les autorités libanaises engagent des poursuites judiciaires contre Sablough, dans le but manifeste de discréditer son travail.

Pour en savoir plus : <https://lawyersforlawyers.org/en/joint-statement-on-the-intimidation-against-mohammed-sablough/>

Pour aider Mohammed Sablough : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde18/4873/2021/en/>

